

Rando nature au lac du Der Chantecoq

du samedi 11 septembre 2021 au dimanche 12 septembre 2021

Organisateurs : Carole Bienfait, Cédric Bigueur	Niveau : Soutenu
Avec accord : Non	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 12	Tipi, wigwam et yourte

Traversée des forêts du Val et du Der pour passer la nuit dans un tipi, wigwam ou yourte, et tour de la réserve ornithologique.

Ce week-end sera synonyme de détente en pleine période de rentrée, d'originalité avec des couchages atypiques mais confortables, en pleine nature.

Le programme s'adresse à des marcheurs bien entraînés (une trentaine de kilomètres le dimanche) pour assurer le timing et pouvoir en même temps profiter du site :

<https://www.lacduder.com/explorer/les-incontournables/le-lac-du-der-en-champagne>

Si la météo le permet et selon le niveau d'eau du lac (probablement à un niveau bien inférieur à celui de l'été), peut-être pourrions-nous aussi profiter d'une petite baignade. S'il y a des amateurs dans le groupe, c'est une réserve ornithologique alors amenez vos jumelles !

Participation aux frais

56 €

Incluant : l'hébergement (nuitée, petit-déjeuner, espaces sanitaires : le lieu a été privatisé pour notre groupe), les frais administratifs du club et la participation aux frais d'hébergement des organisateurs. Le retour en voiture depuis la fin de la randonnée jusqu'à la gare de St-Dizier est également inclus.

N'incluant pas : les pique-niques du midi des samedi et dimanche, le repas du samedi soir, le déplacement pour arriver à la gare de St-Dizier, départ de notre week-end.

Transport

Le transport reste libre, le point de rdv étant devant la gare de St-Dizier. A titre indicatif, pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre en train, voici les horaires à réserver (les organisateurs prennent le train pour

info).

Aller : Départ samedi 11 septembre à 10h36 de PARIS GARE DE L'EST (TER 839135) --- Arrivée à 12h55 à ST DIZIER.

Retour : Départ dimanche 12 septembre à 18h09 de ST DIZIER (TER 839142) --- Arrivée à 20h25 à PARIS GARE DE L'EST.

Hébergement et repas

Hébergement : le lieu est privatisé pour notre groupe, nous nous répartirons 3 types d'hébergement, des yourtes, des tipis, des wigwams (3 couchages chaque). Tout est fourni, pas besoin d'amener vos draps sacs et duvets. Vous pouvez voir des photos ici : <https://meshutes.fr/>

Nous aurons la privatisation également des bâtiments de sanitaires (wc, douches) et de restauration.

Repas : le petit-déjeuner sera pris dans le bâtiment dédié et pour les autres repas, il faudra emporter vos pique-niques des samedi et dimanche. Le samedi soir nous irons nous restaurer dans une guinguette à deux pas de MesHutes (nourriture simple et peu onéreuse : steacks, plats du jour, salades composées, burgers, sandwiches froids et chauds...).

Programme

J1 : St-Dizier > Eclaron (Port Nemours). 17 km, 3h30 de marche effective.

Nous ferons le trajet à pied depuis la gare de St-Dizier en longeant le Bois de Valcourt et le Bois le Bailly et en suivant le canal qui nous amènera à Port Nemours au bord du lac du Der Chantecoq.

J2 : Port Nemours > Bois de la Chausse. 30 à 33 km (selon point de reprise voiture à définir le jour-même), 6h30 de marche effective. Nous lèverons tôt pour partir faire le tour du lac après le petit-déjeuner. L'équipe de MesHutes nous réceptionnera à la fin de la randonnée à l'endroit que nous leur indiquerons pour nous ramener directement à la gare de St-Dizier.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, carte d'identité ou passeport valide.
- Carte bancaire internationale ou espèces (prévoyez une cinquantaine d'euros pour le week-end par précaution pour les boissons, le dîner).

Marche et portage

- Chaussures de marche terrain plat.
- Jumelles optionnelles.
- Bâtons optionnels.
- Sac à dos de 30 litres max.
- Eau : prévoir des contenants pour 2 litres d'eau, à moduler selon vos habitudes et température. Pensez à partir de chez vous le samedi avec votre eau pour la journée.

- **A NOTER : nous porterons les sacs le samedi, le dimanche nous pourrions laisser le matin des affaires au responsable de MesHutes et les récupérer au moment du retour à la gare en fin de journée. Si vous souhaitez utiliser cette option, prévoyez un 2ème sac pour diviser vos affaires.**

Alimentation

- Deux pique-niques, eau pour la première journée.
- Les couverts nécessaires pour vos pique-niques.

Hygiène

- Selon vos habitudes. Pas besoin de serviette de toilette pour l'hébergement, elles sont fournies. Prévoir peut-être une petite serviette pour la rando du dimanche si

vous souhaitez mettre les pieds dans l'eau ou si une petite baignade est envisageable.

Vêtements

- Chaussettes, sous-vêtements.
- Chemisette ou tee-shirt
- Pantalon ou short
- Maillot de bain si le niveau du lac et la météo permettent une baignade.
- Prévoir une 2ème paire de chaussures confortables pour le soir si vous le souhaitez.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et

respirant.

- Surpantalon de pluie, guêtres "stop tout".
- Housse de pluie du sac à dos.
- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe.

Sécurité

- Pharmacie personnelles.
- Sifflet, couverture de survie.
- Téléphone mobile et chargeur.
- Chapeau, crème et lunettes de soleil.
- Lampe frontale.

Nuitées

- Tout est fourni.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 27 juillet 2021** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.